Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 59 (1979)

Heft: 4

Artikel: Accalmie, mais incertitudes dans la conjoncture des entreprises industrielles suisses de France

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886783

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Accalmie, mais incertitudes dans la conjoncture des entreprises industrielles suisses de France

Depuis plusieurs années, l'incertitude quant à l'évolution monétaire était la note dominante que révélait notre enquête d'automne auprès des entreprises industrielles suisses de France. Pour la première fois, en cette fin d'année, les réponses recueillies permettent d'observer une meilleure confiance et dans certains cas un redressement dans le bon sens du climat général, encore que tout le monde soit entièrement conscient de la gravité de la crise internationale. Dans l'agitation et la turbulence de celle-ci, les rapports franco-suisses constituent une zone de calme dont même les sursauts et les soubresauts des taux de change, auxquels les années précédentes nous avaient habitués, se sont heureusement assagis. On peut y voir l'heureux résultat d'une politique monétaire suisse plus directement axée qu'auparavant sur la nécessité de « parités » réalistes mais aussi les bienfaits de la coopération au sein du Système monétaire européen sur lequel la Suisse entend orienter sa politique monétaire, qu'elle en devienne membre « associé » ou non. On notera en particulier que grâce à l'accalmie monétaire les opérations de prêts bancaires suisses à l'Etat, aux services publics et collectivités locales et régionales de France ont accusé en 1979 une remontée en flèche et battront tous les records antérieurs. Cette prédilection traditionnelle des emprunteurs français de droit public pour le marché suisse des capitaux avait été notablement entamée par la montée incohérente du franc suisse au début de l'automne 1978. Désormais, et guidés par une relation de change moins perturbée autant que par des taux d'intérêts pour le moins alléchants, les emprunteurs français reprennent le chemin de la Suisse. C'est un courant d'échange traditionnel. Il est souhaitable qu'il soit maintenu et développé, car à travers lui circulent aussi des hommes et des idées, par conséquent naissent des rapports d'affaires bilatéraux bénéfiques de part et d'autre du Jura.

L'économie française et l'économie suisse n'avaient pas la même orientation conjoncturelle en 1979 alors que déjà en 1978 leur évolution respective était contrastée. En Suisse, le plein-emploi persiste bien que la consommation des ménages et l'exportation ne dépassent en valeurs réelles que de peu les niveaux précédents. Sans doute, la croissance du PNB suisse sera inférieure à 1 % en 1979. C'est l'un des taux les plus faibles enregistrés depuis 1975. Mais on se félicite généralement de la forte croissance des importations qui accroîtra probablement le déficit commercial de un milliard de francs (suisses) en 1978 à environ quatre milliards en 1979, permettant de délester d'autant l'encombrant excédent des années passées de la balance des revenus, objet des critiques de l'OCDE au cours des dernières années. Quant à l'inflation, son taux annuel est inférieur à 5 % en Suisse, et il est dû à raison de 2,8 % à l'effet mécanique de la hausse des prix du pétrole. – Ainsi, le paysage conjoncturel général demeure fortement contrasté entre la Suisse et la France. Les échanges financiers, commerciaux et industriels reflètent cependant davantage l'évolution particulière des branches, voire des entreprises, que la grande tendance d'ensemble.

1. Les échanges commerciaux

Les échanges commerciaux franco-suisses durant les dix premiers mois de l'année, étaient caractérisés par un très net accroissement du traditionnel excédent français. Alors que les importations suisses de toute provenance se sont accrues de 13 % par rapport aux dix premiers mois 1978, celles provenant de la Communauté européenne se sont accrues de 16 % et celles de France même de 17 %. A l'inverse, les exportations suisses toutes destinations confondues ont augmenté de 5 %, celles dirigées vers la Communauté de 10 % et les exportations suisses vers la France de 5 %. Dans cette évolution, la France toujours soucieuse d'améliorer ses recettes d'exportation a eu pour ainsi dire la meilleure part. Le solde commercial visible en sa faveur dépassait pour la première fois deux milliards suisses en l'espace de dix mois. La Suisse reconfirmera sans doute en 1979 son rang de principal fournisseur de devises commerciales de la France.

Certes, des commentaires d'origine officielle française ont récemment apporté quelques nuances à cette appréciation en faisant valoir que l'excédent français vis-à-vis de la Suisse provenait à raison de 40 % des fournitures d'huiles et combustibles et que les ventes « hors énergie » n'ont progressé que de 10 %. Cela est certainement vrai. Mais il n'en demeure pas moins que le transit par oléoducs à travers le territoire français comporte un certain nombre de fournitures et de services qui sont rémunérés selon les contrats en place. D'autre part, les ventes de produits chimiques français à la Suisse ont progressé d'une année sur l'autre d'un bon cinquième, les machines et appareils mécaniques de 15 % et les machines et appareils électriques de 18 %. Ce sont là des résultats fort honorables et rien ne justifie, au vu de ces chiffres, la complainte au sujet du cours de change qui ne permet plus, comme par un passé récent, de compter sur une compensation automatique de l'inflation française par la baisse du franc français par rapport au franc suisse.

Si cette accalmie dans le domaine du change a accordé quelque répit aux maisons suisses sollicitant la clientèle française, force est de constater le rétrécissement de certains marchés traditionnels de l'industrie suisse. Citons l'industrie horlogère : Au cours des dix premiers mois de chacune des années 1977, 1978 et 1979, l'exportation de montres suisses vers la France a subi un déclin à peu près linéaire. La dégradation est

de l'ordre de deux cent mille pièces par période de dix mois, soit un rétrécissement de l'ordre de 5 % des ventes (en pièces). C'est là un phénomène qui mérite d'être observé dans ses manifestations ultérieures ne serait-ce que par l'importance majeure qu'il revêt pour l'emploi et les populations dans les régions horlogères de Suisse.

Comme par le passé, nous tenterons d'établir une approximation de balance commerciale « élargie » de la coopération franco-suisse. Il s'agit en clair d'extrapoler les chiffres d'exportation des sociétés industrielles à capitaux suisses installées en France. Ces exportations sont normalement prises en compte par la statistique douanière française. Mais comme beaucoup d'entreprises industrielles suisses en France participent très effectivement à l'effort d'exportation vers des pays tiers, il n'est ni excessif ni abusif d'évaluer l'ampleur de ces opérations. Voici, selon les indications au sujet de leur chiffre d'exportation attendu en 1979, le résumé par branche des informations qui nous sont fournies :

Exportations des entreprises suisses de France (1979)	En millions de FF
Bâtiment (Ciments, Ascenseurs, Chauffage, Climatisation)	150
Alimentation (Produits, Spécialités, Restauration collective	1 505
Machines et équipement industriel	398
Chimie et produits pharmaceutiques	1 150
Installations et équipements électriques	652
Chaussures	20
Ensemble	3 875

Au sujet de ces chiffres, il convient de faire trois observations :

1. Il ne s'agit pas d'un relevé statistique rigoureux, mais d'une compilation d'informations puisées aux meilleures sources. Ont été retenues comme « exportations » toutes les facturations de marchandises livrées à l'étranger, y compris celles qui constituent des transferts inter-filiales et qui sont normalement comptabilisées par la statistique douanière française.

2. Ces indications ne sont pas complètes. Elles proviennent exclusivement des filiales suisses les plus représentatives. Quelques sociétés n'ont pas fourni de chiffres. Elles ne sont pas de très grande taille.

3. Le total obtenu par la même investigation en 1978 (voir : Revue économique franco-suisse 4/78) était de 3 507 millions de FF. Il n'est pas rigoureusement comparable au résultat de 1979 dans la mesure où la liste des sociétés ayant fourni des chiffres n'est pas exactement identique.

Une enquête plus rigoureuse porterait sans doute le total des exportations des entreprises suisses de France au-delà de quatre milliards de Francs.

Il est intéressant de noter que d'une année sur l'autre l'effort d'exportation s'est poursuivi dans toutes les branches. Si les succès ne sont pas les mêmes partout, force est de constater que l'objectif recherché a partout été en accord avec les buts fixés par le gouvernement français et a bénéficié dans tous les cas de l'appui technique et commercial des sociétés-mères en Suisse.

Ce dernier point mérite d'être souligné. En effet, quand il s'agissait d'analyser les résultats sur les marchés tiers obtenus en 1978, on pouvait penser que les états-majors des groupes industriels suisses avaient poussé leurs filiales françaises, du fait de la surévaluation du franc suisse, à accepter temporairement certaines commandes qui ne pouvaient plus être satisfaites dans des conditions de bonne compétitivité à partir de la Suisse. Partant – pouvait-on admettre – ces marchés seraient rapatriés en Suisse dès que l'évolution du taux de change le permettrait. En réalité, l'ensemble de ces suppositions était erronné : dès l'automne 1978 le franc suisse est entré dans des eaux plus calmes et l'industrie suisse d'exportation est redevenue plus compétitive. Malgré cette évolution – pourtant confirmée tout au long de l'année 1979 – ni les exportations facturées des filiales françaises n'ont diminué ni les rentrées de commandes étrangères « détournées » vers la Suisse. Dans la mesure où certains marchés étrangers se sont contractés de manière sensible pour les entreprises suisses de France, les causes se situent toujours sur d'autres plans. Ainsi, par exemple, le marché iranien du lait en poudre – un des débouchés traditionnels de l'industrie alimentaire suisse en France – s'est totalement effondré en été 1979 et les frontières se sont fermées à l'entrée de cette denrée. Par contre, d'importantes commandes d'équipements énergétiques en provenance d'Asie ont été passées à la suite de l'aggravation des tensions internationales, particulièrement dans le contexte iranien... Loin d'engendrer des transferts de commandes malsains entre sociétés du même groupe suisse, l'assombrissement de la conjoncture politique dans le monde favorise au contraire un resserrement de la coopération au sein des grandes sociétés et entre unités de production géographiquement voisines. C'est un constat heureux qu'il convenait de dresser à la veille d'une année qui pourrait réserver des surprises.

2. Présence humaine

L'ampleur du mouvement humain que représentent les innombrables formes de collaboration franco-suisse semble s'être accrue au cours de l'année 1979. A cet égard, tout n'est évidemment pas visible et certaines évolutions semblent contradictoires. Ainsi, l'on a assisté pour la première fois à une baisse non seulement de la population de nationalité uniquement suisse résidant en France, mais également à une diminution des doubles-nationaux. Le premier de ces phénomènes était observé depuis plusieurs années déjà. La régression du nombre des personnes de nationalité uniquement suisse était généralement attribuée au manque de rajeunissement par immigration ainsi qu'aux facilités offertes à l'acquisition de la nationalité française. La première de ces causes est sans doute toujours valable, la France restreignant d'ailleurs fortement l'immigration. Quant à la seconde, elle ne joue plus, puisque le nombre de doubles-nationaux a entamé un mouvement de déclin depuis 1978. Pour l'instant, les autorités consulaires observent ces phénomènes sur la base des fichiers à leur disposition, ainsi que par extrapolation. Dans l'arrondissement consulaire de Paris, par exemple, le nombre des Suisses sans autre nationalité avait régressé de 276 en 1978 pour se situer au total de 8 089 au 1er janvier 1979, et pour la première fois le nombre des doubles-nationaux, rétrogadait, lui, de 274 personnes pour revenir à 17 779. Elles estiment que la même tendance a persisté tout au long de 1979 et qu'elle peut également être observée dans les arrondissements consulaires de province. Cela voudrait dire que les Suisses de France sans autre nationalité approchent en cette fin d'année 1979 le chiffre de vingt-cinq-mille, atteint à une cinquantaine d'unités près par la communauté suisse (sans autre nationalité) d'Allemagne fédérale en 1977. La communauté d'Allemagne étant en croissance depuis plusieurs années, il est probable que celle de France lui a cédé la première place des communautés suisses dans le monde. Faute de statistique précise entre les recensements triennaux, il semble raisonnable d'admettre que cet « événement démographique » a probablement eu lieu en 1979. Le déclin constaté du nombre des doubles-nationaux (soixante-six-mille, au dernier recensement) accentuera l'affaiblissement de la présence humaine suisse en France.

En ce qui concerne la naturalisation de Suisses en France, les acquisitions de la nationalité française par décret ne dénotent pas une évolution particulière. En revanche, les naturalisations par déclaration acquisitive (qui permet au conjoint étranger – depuis 1973 – d'acquérir la nationalité française par déclaration devant le juge d'instance du domicile français et devant le consul compétent à l'étranger) sont en développement constant.

Nombre des Suisses naturalisés Français

	Par décret	Par déclaration acquisitive
1973	86	37
1974	76	267
1975	101	368
1976	148	390
1977	155	421
1978	110	460
1979 (1er sem.)	73	non disponible

Si, malgré les mouvements démographiques, il est permis d'affirmer que le nombre des hommes directement concernés par les relations de coopération franco-suisse est en augmentation, cela tient essentiellement au trafic frontalier.

Main-d'œuvre frontalière occupée en Suisse

Frontaliers au total :		
Fin août 1974		110 809 personnes
Fin août 1975	(– 10,3 %)	99 373 personnes
Fin août 1976	(– 14,0 %)	85 184 personnes
Fin août 1977	(– 2,4 %)	83 097 personnes
Fin août 1978	(+ 7,8 %)	89 440 personnes
Fin août 1979	(+ 2,6 %)	91 852 personnes
Dont frontaliers français :		
Fin août 1974		48 296 personnes
Fin août 1975	(– 10,5 %)	43 191 personnes
Fin août 1976	(– 15,5 %)	36 431 personnes
Fin août 1977	(– 3,6 %)	35 322 personnes
Fin août 1978	(+ 6,0 %)	37 451 personnes
Fin août 1979	(+ 5,0 %)	39 307 personnes

Au total, les emplois occupés en Suisse par des salariés domiciliés en France ont augmenté de près de quatre mille en deux ans. Il est à remarquer que si la décroissance des emplois occupés par des frontaliers français de 1974 à 1977 a été plus forte que la réduction générale de la main d'œuvre frontalière, la période de reprise d'embauche de 1978/79 a vu le nombre des frontaliers français croître plus que celui du total général. Pour la première fois depuis le début des grandes incertitudes économiques en 1974, on n'a plus le sentiment que les frontaliers français soient plus gravement touchés que les autres. Mais il est difficile à dire s'il s'agit là d'une évolution passagère ou d'un mouvement promis à plus d'ampleur.

3. Présence industrielle

Depuis la dégradation du climat économique consécutive au quadruplement des prix pétroliers en 1973, les entreprises suisses de France, jusqu'en 1978, ont réussi, dans l'ensemble, à maintenir l'emploi de leur personnel estimé par les autorités française à 80 000-110 000 personnes. Depuis la seconde moitié 1978, la situation paraît moins transparente, certaines entreprises industrielles ayant procédé à des délestages d'effectifs, d'autres au contraire à une embauche sélective. Au risque d'une marge d'erreur certaine, il est peut-être encore possible de parler de maintien de l'emploi dans l'ensemble, mais il se pourrait aussi bien qu'il se soit produit une variation en légère hausse ou une variation en légère baisse. En effet, si telle société occupant huit mille salariés nous signale une « très légère augmentation » de son personnel productif et telle autre, occupant deux cents salariés une « forte diminution », cela veut dire dans le premier cas cent cinquante personnes embauchées, dans le second cinquante licenciements... En tout état de cause, l'amélioration représentée par l'embauche dans le premier cas est de moindre ampleur que le déclin des affaires dans le second cas. Il n'en demeure pas moins que dans l'ensemble l'industrie suisse de France défend correctement ses positions dans un marché devenu plus difficile et dans un climat souvent allourdi. Les relations de change s'étant stabilisées et améliorées au cours des onze premiers mois de l'année, un certain nombre de difficultés – brûlantes en 1978 – se sont atténuées en 1979.

a) Dans les activités liées au bâtiment, la demande en ce qui concerne les fournitures du « premier œuvre » est assez bonne. On ne s'explique d'ailleurs pas pour quelle raison précise. En effet, les ouvertures de chantiers demeurent rares et aucune mesure gouvernementale promettant une relance effective de la construction ne se dessine à l'horizon. Malgré cela, la demande (par exemple de ciment) s'est très nettement redressée au cours du deuxième semestre. Les prix, libérés en 1978, se sont progressivement reconstitués, mais le coût de l'énergie pèse plus fortement sur les marges. Les chiffres d'affaires sont gonflés, mais il y a aussi des cash flow en nette augmentation. La même tendance prévaut dans le secteur des matériaux de bâtiment. Dans la fabrication de ciment, les chefs d'entreprise sont préoccupés par l'approvisionnement et le coût énergétiques qui obscurcissent l'avenir en dépit des résultats plutôt encourageants obtenus avec le « coke du pétrole », produit résiduel importé des USA. On fait remarquer, que l'énergie représente environ 30 % du prix de vente du ciment. – Dans le secteur du « second œuvre » (ascenseur, chauffage, climatisation), les affaires sont plus nettement orientées à la baisse, les résultats en diminution et les effectifs – stables dans les activités du « premier œuvre » – en voie de réduction. Les nouveaux créneaux représentés par les économies d'énergie offrent des perspectives certaines, mais leur concrétisation se fait avec lenteur.

b) La branche des entreprises de biens d'équipement et de construction de machines et d'installations électriques présente une image conjoncturelle sans homogénéité. Si le problème majeur dont se plaignent les industriels avec ensemble demeure la faiblesse des investissements, certains, cependant, bénéficient de commandes qui ont trait à l'équipement énergétique. Mais la majorité des sociétés signalent stagnation, voire recul des affaires en 1979. Le marché français est marqué par l'inertie des investissements en matière de machines alimentaires. Dans le secteur de la minoterie, la concurrence étrangère (italienne en particulier) se fait durement sentir. Les machines à injecter sous pression subissent le repli général de la demande de la part d'une clientèle elle-même chargée de surcapacité par rapport à la demande. Les équipements de chargement et déchargement de bateaux subissent également une conjoncture étale. D'une manière plus générale, dans les branches citées, les budgets ne seront pas atteints, mais on estime que les investissements pourraient avoir atteint, en 1979, le « creux de la vague » et qu'un redémarrage pourrait intervenir en 1980. Aussi prévoit-on prudemment une hausse des chiffres de vente de l'ordre de 10 pour cent. – Dans l'équipement électrique (qui ne comprend

plus le secteur des grandes machines tournantes), les chiffres d'affaires 1978 seront sans doute reproduits en 1979 en « francs constants ». La plus importante entreprise de la branche clôturera son exercice en « chiffres rouges ». Si les investissements d'entreprises publiques comme la RATP et la SNCF ont apporté un flux de commandes correct, le niveau médiocre des investissements des sociétés privées est la principale cause de la morosité des affaires. Il en restera ainsi, tant qu'il n'y aura pas de retournement dans ce domaine. Les effectifs – inchangés en 1979 par rapport à 1978 – pourraient s'en ressentir en 1980. – L'évolution est incontestablement plus réjouissante dans le domaine des moteurs Diesel et des pompes. Les marges demeurent certes déprimées, mais demande et chiffre d'affaires se sont fortement redressés en 1979. La principale entreprise de cette catégorie nous signale une hausse du chiffre d'affaires supérieure à cinquante pour cent par rapport à 1978. Elle a d'importantes commandes d'exportation en carnet et y consacre plus de la moitié de son activité. Mais l'agressivité plus forte de la concurrence continuera sans doute à peser sur les résultats. Les effectifs augmentent légèrement.

c) Dans la branche des produits de consommation, le secteur alimentaire, malgré des difficultés persistantes, s'est mieux tenu qu'en 1978. Il a été observé que les ménagères sont plus attentives aux prix. Ainsi, les produits laitiers sont plus fortement concurrencés par le lait frais. Les eaux minérales ont accusé une légère croissance de leur marché. D'une manière plus générale, les produits du haut de gamme progressent nettement mieux que les autres plus immédiatement aux prises avec les produits naturels ou plus anciens. Il en est ainsi notamment des chocolats de la gamme « rénovée » de qualité supérieure, de même que des produits surgelés. L'exportation, cependant, est en léger repli du fait de la fermeture du marché iranien au lait en poudre. – Dans le voisinage de l'industrie alimentaire, la restauration collective a poursuivi sa progression. Elle a dépassé en 1979 les 300 000 repas par jour et opère actuellement son implantation en Proche Orient et en Amérique du Sud. Mais là aussi on observe une compression des marges due au relèvement des salaires et des prix de l'énergie. 1980 pourrait apporter des difficultés accrues.

L'industrie de la chaussure a connu dans l'ensemble une bonne année et a dépassé ses budgets jusqu'à fin août. L'automne s'est révélé plus laborieux. Par rapport aux concurrents français, les fabricants suisses de France ont fait preuve d'excellentes performances. Leurs effectifs ont augmenté aussi bien dans la production que dans les distributions. Dans les usines sous contrôle suisse on signale quelques initiatives syndicales ayant perturbé la production en automne. Malgré ses contretemps et en dépit d'importations en hausse (+ 22 % en nombre de paires) les positions prise sur le marché intérieur ont été améliorées, l'exportation, du fait de la régression constatée sur les marchés allemand et américain, étant toutefois en baisse.

Les spécialités pharmaceutiques produites en France par les sociétés suisses ont connu une expansion des ventes correcte en volume (4-5 %), mais les chiffres d'affaires (+ 8 % environ) sont insuffisants pour assurer une couverture suffisante des charges. On sait que les prix français sont inférieurs d'environ 50 % aux prix moyens de la Communauté européenne. Le grand problème à l'heure actuelle est posé par la liberté des prix accordée par les autorités aux produits en amont de l'industrie pharmaceutique et que cette dernière (on lui a accordé une hausse des prix de 3 % pour le second semestre) ne peut pas répercuter sur ses prix. La progression dans le secteur des produits de diagnostic s'est ralentie, mais il semble que les produits suisses offerts bénéficient toujours des faveurs de la clientèle grâce à leur bonne qualité. Les laboratoires français craignent désormais pour leur avenir qui pourrait ressembler au sort de la... sidérurgie. Pour leur part, les laboratoires suisses subissent les mêmes difficultés, d'autant que les arrangements pris sur le plan bilatéral franco-suisse en mars 1978 à leur sujet sont loin de produire les résultats que les industriels étaient en droit d'en attendre.

d) Dans les produits chimiques, la situation s'est redressée en ce qui concerne les matières colorantes malgré la morosité qui caractérise toujours le marché textile. Dans l'agro-chimie, on signale également des résultats de vente nettement au-dessus de l'année dernière, voire même des budgets établis. Les produits pour la parfumerie ont vu leur vente croître en volume dans une proportion de 5-7 %. La vente de vitamines vétérinaires s'est correctement tenue alors que sur le plan des vitamines pharmaceutiques la demande est stagnante.

*
* *

L'année des industriels suisses de France se termine sans triomphe mais aussi sans accident de parcours majeur. Tous ont subi les effets d'une conjoncture haletante et incertaine. Tous s'interrogent sur ce que leur réservera 1980. Les budgets qu'ils ont établis – parce qu'il faut bien faire des budgets – sont autant de bouteilles à l'encre. Jamais autant qu'en cette fin 1979 on n'a eu l'impression que la conduite des affaires dépendait des contraintes administratives, syndicales, politiques... et en dernier lieu de la décision du chef d'entreprise.

Revue économique franco-suisse.

Ovomaltine

Donne de l'énergie...